



Marché de Noël sur Centr'Alp à Vernein
Jeudi 8 décembre 2016 de 10h à 18h30

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom de l'entreprise commerciale, artisanale ou de services:.....

Nom Prénom :.....

N° SIRET :.....

Adresse du point de vente :.....

Code postal :.....

Ville :.....

Tél. :.....

E-mail :.....

Produits / Objets proposés à la vente / (animations/démonstrations) :

.....
.....
.....
.....
.....

Sélection du matériel souhaité :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> 1 table de 2,20 x 0,80 m | <input type="checkbox"/> 2 tables de 2,20 x 0,80 m (sous réserve de table disponible) |
| <input type="checkbox"/> 1 grille de 1,20 x 2 m | <input type="checkbox"/> 1 prise électrique (sous réserve de prise disponible) |
| <input type="checkbox"/> 1 chaise | <input type="checkbox"/> 2 chaises |

Emplacement gratuit mais demande d'une contribution en remettant un produit ou un objet qui sera offert aux visiteurs sous la forme d'une tombola/calendrier de l'aveant.

Quel produit/objet remettrez-vous aux organisateurs ?.....

.....

Clôture des inscriptions le jeudi 3 novembre 2016

MERCI DE BIEN VOULOIR PRENDRE CONNAISSANCE DU RÈGLEMENT
AU DOS DE CETTE FICHE D'INSCRIPTION



RÈGLEMENT DU 1^{er} MARCHÉ DE NOËL A CENTR'ALP

Ce règlement s'applique au marché du 08/12/2016.

HORAIRES

- Installation des stands le jeudi 8 décembre de 8h à 10h sous les serres de Vernein.
- Ouverture au public de 10h à 18h30.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Les emplacements de stands seront en priorité alloués aux premiers inscrits et aux commerçants, artisans de vitrine et les entreprises commerciales de services ayant un point de vente sur le Pays Voironnais.
- L'entreprise doit être inscrite au Répertoire des métiers et/ou au Registre du commerce et des sociétés.
- Les auto-entrepreneurs ne peuvent pas s'inscrire.
- Les exposants ne sont pas habilités à céder ou prêter tout ou partie de l'emplacement qui leur est alloué.
- Vous recevrez une réponse d'inscription au vu des places limitées (une trentaine) et du fort intérêt accordé à ce marché de Noël.
- Si les inscriptions dépassent la trentaine de candidatures, que certaines activités sont représentées plus de deux fois, ... les inscriptions seront soumises à un jury de sélection regroupant l'ensemble des organisateurs.
- Si lors des inscriptions, un grand nombre de commerçants souhaitent deux tables d'exposition alors il ne sera attribué qu'une seule table à chaque participant pour conserver un nombre d'exposants proche de la trentaine (dans le but de conserver un marché attractif!).
- Vous serez invité à bien communiquer auprès de vos clients et réseaux à partir de nos supports créés à cette occasion.
- Important : si vous vous désistez après inscription, merci de bien vouloir contacter Sonia Arboit dans les plus brefs délais afin d'attribuer la place vacante à un commerçant sur liste d'attente.

MATÉRIEL OBLIGATOIRE A APPORTER

- La décoration des stands doit être soignée et en rapport avec le thème de Noël.
- une nappe pour couvrir votre stand de 2,20 x 0,80 m.
- une rallonge pour se brancher à l'électricité

PARKING

Tout exposant s'engage, après déchargement de ses marchandises, à suivre les instructions des organisateurs en ce qui concerne le stationnement de leur véhicule qui ne doit pas rester sur le parking de Vernein afin de faciliter le stationnement aux visiteurs.

ASSURANCES

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, dégradation ou vol d'échantillon, marchandises ou matériel d'exposition.

Je soussigné(e),certifie avoir pris connaissance du règlement du marché.
Date et signature

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter :

Sonia ARBOIT - 04 76 27 94 30 - sonia.arboit@paysvoironnais.com

